

SERVICES TECHNIQUES
v/corr. Christophe Cotting
021 822 44 30
technique@rolle.ch

A tous nos abonnés au réseau de gaz

Rolle, le 13 avril 2026 / capa

**Affaire N° 83.01 / 03-0002 (à rappeler dans toute correspondance)
Contrôle de branchements extérieurs au gaz - annonce de passage**

Madame, Monsieur,

Conformément aux normes d'entretien établies par la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et de l'Eau (SVGW), il est impératif que les conduites reliant les immeubles au réseau public de distribution de gaz soient régulièrement contrôlées par un professionnel qualifié pour des raisons de sécurité.

Dans ce cadre, la Commune de Rolle a mandaté l'entreprise GEO NRJ SA, spécialisée et accréditée pour effectuer ces contrôles. **Ces interventions auront lieu entre le 1er mai 2026 et le 30 juin 2026**, sous réserve des conditions météorologiques.

L'accès au branchement situé sur votre terrain privé, ainsi qu'au tracé de la conduite de gaz à l'extérieur de votre immeuble, sera nécessaire. À noter qu'aucune intervention à l'intérieur du bâtiment ne sera effectuée, sauf en cas de détection de concentrations de gaz méthane (CH₄) sur le branchement. GEO NRJ SA procédera à des mesures à l'intérieur pour garantir l'absence de toute concentration de gaz.

Votre présence n'est donc pas obligatoire. Toutefois, nous vous remercions de bien vouloir faciliter cet accès, notamment en veillant à ce que les éventuelles barrières ne soient pas fermées à clé.

Les intervenants suivants seront présents :

- Monsieur Alexandre Vève, GEO NRJ SA
- Monsieur Steve Rossier, GEO NRJ SA



À l'issue de cette intervention, si une fuite ou une non-conformité est détectée, nous vous en informerons immédiatement. Les travaux de mise aux normes seront à la charge du propriétaire, depuis la vanne de concession jusqu'au pied du mur de l'immeuble. En revanche, si une fuite est constatée au niveau de la vanne, les frais seront pris en charge par la Commune, propriétaire de cet équipement.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst

